

**-BE-****Projet de formation (objectifs) :**

Être capable de conduire un ensemble avec un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque comprise entre 750kg et 3500kg et dont la somme des PTAC de l'ensemble est supérieure à 4250kg

**Compétences / Capacités professionnelle à acquérir :**

- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.

**Support(s) de formation / moyens utilisés :**

- Salles de cours, moyens vidéos (vidéo projecteurs), véhicules et remorques, pistes de maniabilité
- Méthodes interrogative et pratique individuelle

**Lieu :** Fougeré – 85480  
Le Four

Les Herbiers – 85500  
La Gare des Epesses

**Sanction :**

- Ajout de la catégorie BE sur le titre permis de conduire
- Attestation de formation

**Prérequis :**

- Être âgé.e de **18 ans minimum**
- Titulaire du **permis B**
- Titulaire d'un code de la route ou d'un autre permis (hors 2 roues) depuis moins de 5 ans
- Maîtrise de la **langue française** (savoir compter, lire et écrire sans difficulté)

**Profil des formateurs :** Formateurs titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

**Durée :**  
21h en présentiel et en conduite

**Rythme :**  
Temps complet - 7h/jour pendant 3 jours

**Modalités d'évaluation :**

Un examen plateau et circulation effectué par un Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

## **Modalités d'inscription :**

- Fournir les pièces justificatives du permis B (le titre permis ou bien le CEPC en cours de validité)
- Fournir les pièces justificatives du code de la route en cours de validité (dernier permis de moins 5 ans -hors 2 roues- ou bien justificatif d'obtention du code de la route ETG de moins de 5 ans)
- Toute inscription à une action de formation donne lieu à la signature d'un contrat ou d'une convention

## **Modalités de règlement :**

- Selon le financeur : chèque, virement ou espèces ; règlement à 30 jours.
- Pour les particuliers, paiements en plusieurs fois négociable après acompte de 30% (la totalité du règlement doit être effectuée avant la fin de la formation)

## **Suites de parcours possibles :**

- Conduite d'une camionnette, voiture ou camping-car avec une remorque ou un van de plus de 750kg et dont la somme des PTAC de l'ensemble est comprise entre 3500kg et 4250kg